

S'inscrire avec un NUMAGRIN

- Créer un compte de connexion à partir du NUMAGRIN
- Activer le compte de connexion
- Débloquer le compte

- Créer un compte de connexion

Une fois que vous détenez votre NUMAGRIN, connectez-vous au service d'inscription :

- 1 Choisissez « Je ne suis pas encore inscrit, j'effectue une demande d'inscription ». Cliquez sur « Étape suivante »
- 2 Choisissez « Je dispose d'un NUMAGRIN attribué par le Ministère ». Cliquez sur « Étape suivante ».
- 3 Indiquez alors le NUMAGRIN que vous a attribué le Ministère et renseignez votre nom, prénom, code postal et le filtre anti-spam. Cliquez sur « Étape suivante ».

Mes informations

Vous disposez d'un NUMAGRIN attribué par le MAAPRAT.

Afin de pouvoir enregistrer votre demande d'inscription ou de la finaliser, merci de renseigner l'ensemble des informations suivantes :

*NUMAGRIN :

*Nom :

*Prénom :

*Code Postal :

 [Changer d'image](#)

[Cliquer ici pour entendre les chiffres à saisir](#)

*Saisir les chiffres de l'image :

Informations :

- Vous disposez d'un identifiant individuel «NUMAGRIN» que le MAAPRAT vous a attribué puisque votre activité ou votre statut ne vous permet pas de bénéficier d'un n° SIRET.
- Si vous ne connaissez plus votre NUMAGRIN, veuillez contacter [le service de gestion des demandes de NUMAGRIN](#).

Quitter

Etape précédente

Etape suivante

- 4 Validez l'adresse qui est affichée sur l'écran et cliquer sur « Envoyer ». Vous pouvez, en attendant, quitter le portail d'inscription.

Un code d'activation sera alors envoyé à l'adresse renseignée au moment de l'attribution du NUMAGRIN, par courrier postal, sous 5 jours maximum. Le code indiqué dans le courrier vous permettra de finaliser la création de votre compte puis de l'activer.

• Activer le compte de connexion

Une fois le code d'activation reçu, connectez-vous au service d'inscription :

- 1 Choisissez « Je me suis déjà inscrit. J'ai reçu un code confidentiel Ministère pour créer l'activation de mon compte ». Cliquez sur « Étape suivante ».

Bienvenue sur le service d'inscription du Ministère

[Détails de la procédure d'inscription](#)

Je ne me suis pas encore inscrit. J'effectue une demande d'inscription.

Je me suis déjà inscrit. J'ai reçu un code confidentiel Ministère pour l'activation de mon compte

J'ai oublié mon mot de passe ou bloqué mon compte

Je souhaite consulter mes informations personnelles

Informations :

- Ce service permet aux usagers du Ministère de disposer des éléments d'authentification (identifiant et mot de passe) nécessaires pour la connexion aux téléservices et aux ressources sécurisés du Ministère mis à leur disposition.
- Les nouveaux utilisateurs peuvent effectuer une demande d'inscription ou d'activation de compte.
- Les utilisateurs déjà inscrits peuvent débloquer leurs comptes (en cas d'oubli de mot de passe) ou modifier leurs informations personnelles saisies lors de l'inscription.

Avertissement :

Les codes envoyés par courrier et les mots de passe obtenus sont confidentiels. La transmission de ces moyens d'authentification à des tiers est totalement proscrite. Cette transmission à des tiers dégage le Ministère de toute responsabilité vis à vis de l'utilisation qui pourra ensuite être faite du compte qui est relié à ces moyens d'authentification.

[Quitter](#) [Étape suivante](#)

- 2 Saisissez votre NUMAGRIN, le code d'activation reçu par courrier postal et un filtre anti-spam. Votre compte est créé. Vous devez maintenant définir un mot de passe personnel pour activer votre compte et terminer la procédure.

► ***Vous pouvez vous connecter à toutes les téléprocédures du MAAF avec comme identifiant votre SIRET et le mot de passe personnel que vous venez de créer.***

• Débloquer le compte

Consultez la procédure de déblocage, si votre compte est [bloqué après un trop grand nombre de saisies du mot de passe](#)

Consultez la procédure de déblocage, si votre compte est [bloqué après un trop grand nombre de saisies du code d'activation](#)